

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

~~COMMISSION INTERNE DE COTATION DES MARCHÉS~~

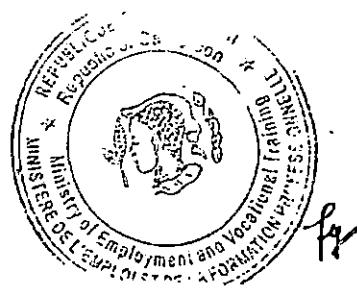
DEMANDE DE COTATION

N° **/DC/MINEFOP/CIPM/2023** DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

DOSSIER DE CONSULTATION



SOMMAIRE

Pièce N°1: AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION	5
1.1 OBJET DE LA CONSULTATION	6
1.2 CONSISTANCE DES PRESTATIONS.....	6
1.3 PARTICIPATION ET ORIGINE	6
1.4 DELAIS ET LIEU DE LIVRAISON.....	7
1.5 FINANCEMENT	7
1.6 ALLOTISSEMENT.....	7
1.7 MODE DE SOUMISSION.....	7
1.8 COÛT PRÉVISIONNEL.....	7
1.9 CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION.....	7
1.10 ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE CONSULTATION	8
1.11 REMISE DES OFFRES.....	8
1.12 CAUTIONNEMENT PROVISOIRE.....	8
1.13 TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS.....	8
1.14 RECEVABILITE DES OFFRES.....	9
1.15 DUREE DE VALIDITE DES OFFRES	9
1.16 OUVERTURE DES OFFRES	9
1.17 - CRITERES D'EVALUATION	9
1.18 DELAIS D'EXECUTION	10
1.19 ATTRIBUTION DU MARCHE.....	10
1.20 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	10
1.21 ASSISTANCE TECHNIQUE.....	10
1.22 FRAUDE ET CORRUPTION	10
1.1 SUBJECT OF THE CONSULTATION.....	11
1.2 NATURE OF SERVICES	11
1.3 PARTICIPATION AND ORIGIN.....	12
1.4 DELIVERY TIME AND PLACE.....	12
1.5 FINANCING:	12
1.6 LOTS.....	12
1.7 SUBMISSION MODES.....	12
1.8 ESTIMATED COST.....	12
1.9 CONSULTATION OF THE QUOTATION REQUEST.....	13
1.10 ACQUISITION OF THE FILE FOR THE CONSULTATION REQUEST.....	13
1.11 SUBMISSION OF BIDS	13
1.12 BID BOND.....	13
1.13 FILES SIZE AND FORMAT	13
1.14 ADMISSIBILITY OF BIDS	14
1.15 VALIDITY OF BIDS	14

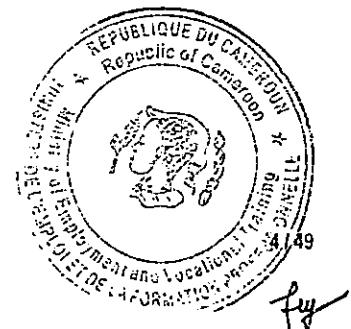


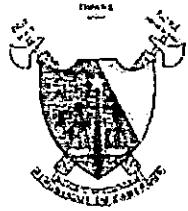
1.16	OPENING OF BIDS	14
1.17	-EVALUATION CRITERIA.....	14
1.18	EXECUTION DEADLINE	14
1.19	AWARD OF CONTRACT	15
1.20	ADDITIONAL INFORMATION.....	15
1.21	TECHNICAL SUPPORT.....	15
1.22	FRAUD AND CORRUPTION	15
Pièce N°2: REGLEMENT DE LA CONSULTATION.....		16
2.1	DOSSIER DE CONSULTATION	17
	Article 1. Contenu du Dossier de consultation.....	17
2.2	PREPARATION DES OFFRES.....	18
	Article 2. Langue de l'offre.....	18
	Article 3. Documents constitutifs de l'offre.....	18
	Article 4. Offre	19
	Article 5. Monnaie de l'offre	20
	Article 6. Délai de validité des offres	20
2.3	DEPOT DES OFFRES	20
	Article 7. Cachetage et marquage des offres	20
	Article 8. Date et heure de dépôt des offres	20
2.4	OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES.....	21
	Article 9. Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés.....	21
	Article 10. Vérification de la conformité et comparaison des offres	21
2.5	ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE	21
	Article 11. Attribution de la Lettre-Commande.....	21
	Article 12. Communiqué de l'attribution de la Lettre-Commande	21
	Article 13. Signature de la Lettre-Commande	22
	Article 14. Corruption et manœuvres frauduleuses	22
Pièce N°3: SPECIFICATIONS TECHNIQUES		23
Pièce N°4: MODELES D'ANNEXES		25
4.1	LETTRE DE SOUMISSION.....	26
Pièce N°5: PROJET DE LETTRE-COMMANDE		32
	Article 1. OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE	35
	Article 2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION	35
	Article 3. PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE.....	36
	Article 4. DEFINITION, ATTRIBUTION ET NANTISSEMENT.....	36
	Article 5. LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES	36
	Article 6. NORMES	36
	Article 7. PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE	36
	Article 8. TEXTES GENERAUX	37



fig

Article 9.	COMMUNICATION	37
Article 10.	ORDRE DE SERVICE.....	37
Article 11.	MATERIEL ET PERSONNEL DU COCONTRACTANT	38
Article 12.	GENERALITES-PRIX.....	38
Article 13.	RETENUE DE GARANTIE.....	39
Article 14.	MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE	39
<hr/>		
Article 15.	LIEU ET MODE DE PATEMENT	39
Article 16.	DOMICILIATION BANCAIRE	39
Article 17.	VARIATION DES PRIX	39
Article 18.	INTERETS MORATOIRES.....	39
Article 19.	PENALITES DE RETARDS.....	39
Article 20.	REGIME FISCAL ET DOUANIER	39
Article 21.	TIMBRES ET ENREGISTREMENT DE LA LETTRE COMMANDE	40
Article 22.	BREVET	40
Article 23.	LIEU ET DELAI DE LIVRAISON	40
Article 24.	ROLES ET RESPONSABILITES DU COCONTRACTANT	40
Article 25.	TRANSPORT, ASSURANCE ET RESPONSABILITE CIVILE	40
Article 26.	RECEPTION PROVISOIRE	41
Article 27.	GARANTIES.....	41
Article 28.	RECEPTION DEFINITIVE.....	42
Article 29.	RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE.....	42
Article 30.	CAS DE FORCE MAJEURE	42
Article 31.	DIFFERENDS ET LITIGES	42
Article 32.	EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE.....	42
Article 33.	VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE	42
Pièce N°6:	DETAIL ESTIMATIF	44
6.1	DÉTAIL ESTIMATIF	45
6.2	TABLEAU D'APPRECIATION DES FOURNITURES	47
Pièce N°7:	LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS	48





COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

DEMANDE DE COTATION

N° **/DC/MINEFOP/CIPM/2023** DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NKONGSAMBA.

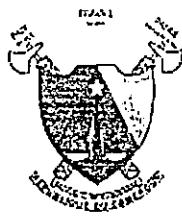
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

DOSSIER DE CONSULTATION

Pièce N°1: AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION





AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° 0010 /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

1.1 OBJET DE LA CONSULTATION

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Avis de Consultation en vue des travaux d'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

1.2 CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations à réaliser sont les suivantes :

Réseau MT

- Travaux sous coupure (triphasé) ;
- Fourniture et pose plaque D M ;
- Fourniture et pose plaque de numérotation ;
- Fourniture et pose console de tête ;
- Fourniture et pose isolateur rigide 15 kV ;
- Fourniture et pose attaché preformed isolateur rigide sur câble 34mm² ;
- Fourniture et pose chaîne d'ancre 15 KV à 3 élé 34 ou 54mm² ;
- Fourniture et déroulage conducteur 34mm² Almelec ;
- Confection bretelle sur ancre double 34mm² ou 54mm² ;
- Confection bretelle dérivation 34mm² ou 54mm² ;
- Fourniture et pose IACM 24 KV – 31,5 A ;
- Mise à terre des masses de l'IACM ;
- Fourniture et pose poteau métallique 11m/1000daN ;
- Fourniture et pose herse double ancre 3.00 m L70 ;
- Chargement ou déchargement du matériel manuel ;
- Transport du matériel pondéreux ;
- Fourniture et pose pince d'ancre 34/54 mm² ;
- Fourniture et pose fer U pour ancre ;
- Massif de fondation en béton ;
- Plateforme de manœuvre ;
- Fourniture et pose connecteur à anneau 34/54 mm².

Transformateur

- Fourniture et pose Transformateur H61 -160 KVA – 15Kv/B2 ;
- Fourniture et pose ferrure support transformateur ;
- Fourniture et pose coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv
- Fourniture et pose parafoudre 15 KV ;
- Fourniture et pose Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur ;
- Fourniture et pose câble 3 x 150 mm² + 70mm² Alu liaison Transfo – Protection BT ;

- Fourniture et pose cosses bimétal ;
- Mise à la terre des masses et de décharge du Poste ;
- Plateforme de manœuvre ;
- Fourniture et pose support parafoudre 9C/C ;
- Fourniture et pose fils fusible 6A ;
- Fourniture et pose cosse à serrage concentrique 60/10 ;
- Fourniture et pose Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur ;

Réseau BT

- Fourniture et pose poteau bois 9M/J – Classe D ;
- Fourniture et pose câble pré-assemblé 3 x 70 mm² + NP + EP ;
- Fourniture et pose armement d'ancrage pour câble pré-assemblé ;
- Fourniture et pose raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre ;
- Mise à la terre de type B.

Comptage MT/BT

- Fourniture et pose chassis de comptage ;
- Fourniture et pose armoire de comptage MT/BT ;
- Fourniture et pose transformateur de courant 300/5ABT monobloc ;
- Fourniture et pose Disjoncteur compact C 250A ;
- Niche de comptage ;
- Mise à la terre type B ;
- Fourniture et pose ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé.

1.3 PARTICIPATION ET ORIGINÉ

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine concerné.

1.4 DELAIS ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la fourniture et l'installation de l'alimentation triphasée au CFM de Nkongsamba objet de la présente consultation est de deux (02) mois et le lieu de livraison et d'exécution est : le Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

1.5 FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent avis de consultation, sont financées par le Budget d'Investissement du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, exercice 2023, suivant l'imputation 57 35 121 02 7300015 524112.

1.6 ALLOTISSEMENT

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

1.7 MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : en Ligne ou hors ligne.

1.8 COÛT PRÉVISIONNEL

Le coût prévisionnel de la prestation est de quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) de Francs FCFA.

1.9 CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06 et la version électronique sur la plateforme Cameroon online E-Procurement Système (COLEPS) aux adresses <http://www.marchespublics.com> et <http://www.publicscontracts.com> dès publication du présent avis.

1.10 ACQUISITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 20 03 39/222 20 45 81 ; Fax 222 20 28 06 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public par le soumissionnaire, d'une somme non remboursable de *vingt-cinq mille (25 000) francs CFA*.

1.11 REMISE DES OFFRES

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 13 JUIL 2023 à 11 heures précises, heure locale, (www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé.

Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original marqué comme tel, devront être déposées sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au plus tard le 13 JUIL 2023 à 11 heures précises sous enveloppe scellée et cachetée adressée au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec la mention :

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU
13 JUIN 2023 EN VUE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NKONGSAMBA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

1.12 CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 07 de la Demande de Cotation d'un montant de deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

1.13 TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- *5 Mo pour l'Offre Administrative* ;
- *15 Mo pour l'Offre Technique* ;
- *5 Mo pour l'Offre Financière*.

Les formats acceptés sont les suivants :

- *Format PDF pour les documents textuels* ;

- *JPEG pour les images.*

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

1.14 RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois au moment du dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances au moment de l'ouverture des offres.

1.15 DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

1.16 OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps le 13 JUIL. 2023 à 12 heures précises dans la salle de conférences du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sise l'Immeuble ministériel de Nlongkak par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ce département ministériel, en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

1.17 - CRITERES D'EVALUATION

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production d'une pièce administrative au-delà de 48h réglementaire;
- Absence de l'habilitation délivrée par ENEO ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre technique et financière incomplète ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;
- Attestation de surface financière d'au moins 50% du cout prévisionnel de la prestation, délivrée par une Banque.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires. Avoir effectué avec succès au moins deux prestations similaires au cours des trois dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants : la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ères} et dernières pages et le procès-verbal de réception des fournitures et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services ;
- Qualification et expérience du personnel;
- Capacité de financement ;

- Méthodologie de la proposition ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (descriptif de la fourniture paraphé à chaque page et signé à la dernière page) ;
- Délais d'exécution ;
- Présentation de l'offre.

1.18 DELAIS D'EXECUTION

La durée d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

1.19 ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

1.20 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les locaux indiqués ci-dessus, auprès du Directeur des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 200 339 / 222 204 581 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.com> et <http://www.publicscontracts.com>

1.21 ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

1.22 FRAUDE ET CORRUPTION

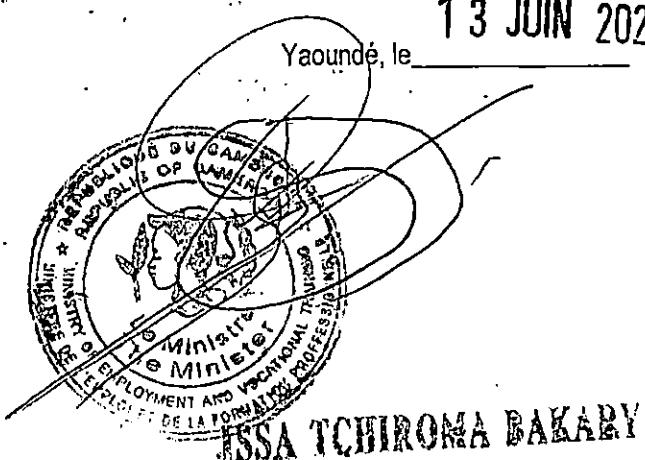
Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le Ministère en charge des Marchés Publics ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

13 JUIN 2023

Yaoundé, le _____

Ampliations :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Service des Marchés (pour archivage) ;
- Affichage.

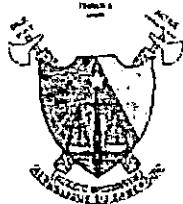


COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

DEMANDE DE COTATION

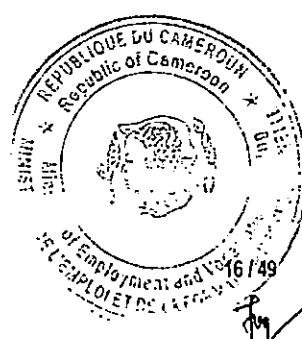
N° /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

DOSSIER DE CONSULTATION

Pièce N°2: REGLEMENT DE LA CONSULTATION



2.1 DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1. Contenu du Dossier de consultation

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle « Autorité Contractante » lance une consultation Ouverte pour de l'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba, il s'agit des prestations suivantes :

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle « Autorité Contractante » lance une consultation Ouverte pour de l'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba, il s'agit des prestations suivantes :

Réseau MT

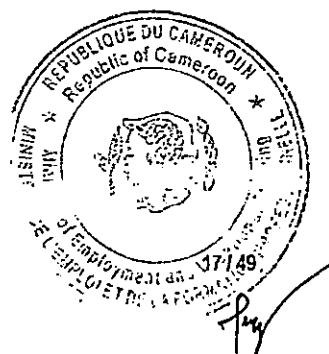
- Travaux sous coupure (triphasé) ;
- Fourniture et pose plaque D M ;
- Fourniture et pose plaque de numérotation ;
- Fourniture et pose console de tête ;
- Fourniture et pose isolateur rigide 15 KV ;
- Fourniture et pose attache preformed isolateur rigide sur câble 34mm² ;
- Fourniture et pose chaîne d'ancre 15 KV à 3 élé 34 ou 54mm² ;
- Fourniture et déroulage conducteur 34mm² Almelec ;
- Confection bretelle sur ancrage double 34mm² ou 54mm² ;
- Confection bretelle dérivation 34mm² ou 54mm² ;
- Fourniture et pose IACM 24 KV – 31,5 A ;
- Mise à terre des masses de l'IACM ;
- Fourniture et pose poteau métallique 11m/1000daN ;
- Fourniture et pose herse double ancrage 3.00 m L70 ;
- Chargement ou déchargement du matériel manuel ;
- Transport du matériel pondéreux ;
- Fourniture et pose pince d'ancre 34/54 mm² ;
- Fourniture et pose fer U pour ancrage ;
- Massif de fondation en béton ;
- Plateforme de manœuvre ;
- Fourniture et pose connecteur à anneau 34/54 mm².

Transformateur

- Fourniture et pose Transformateur H61 -160 KVa – 15Kv/B2 ;
- Fourniture et pose ferrure support transformateur ;
- Fourniture et pose coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv
- Fourniture et pose parafoudre 15 KV ;
- Fourniture et pose Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur ;
- Fourniture et pose câble 3 x 150 mm² + 70mm² Alu liaison Transfo – Protection BT ;
- Fourniture et pose cosses bimétal ;
- Mise à la terre des masses et de décharge du Poste ;
- Plateforme de manœuvre ;
- Fourniture et pose support parafoudre 9C/C ;
- Fourniture et pose fils fusible 6A ;
- Fourniture et pose cosse à serrage concentrique 60/10 ;
- Fourniture et pose Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur ;

Réseau BT

- Fourniture et pose poteau bois 9M/J – Classe D ;
- Fourniture et pose câble pré-assemblé 3 x 70 mm² + NP + EP ;
- Fourniture et pose armement d'ancre pour câble pré-assemblé ;



- Fourniture et pose raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre ;
- Mise à la terre de type B.

Comptage MT/BT

- Fourniture et pose châssis de comptage ;
- Fourniture et pose armoire de comptage MT/BT ;
- Fourniture et pose transformateur de courant 300/5ABT monobloc ;
- Fourniture et pose Disjoncteur compact C 250A ;
- Niche de comptage ;
- Mise à la terre type B ;
- Fourniture et pose ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé.

Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :

- a. les Termes de Référence ;
- b. le bordereau descriptif et quantitatif ;
- c. le modèle de soumission ;
- d. le projet de Lettre-Commande ;
- e. le modèle de tableau de comparaison des offres.

Le Soumissionnaire devra observer les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le présent Dossier de Consultation.

2.2 PREPARATION DES OFFRES

Article 2. Langue de l'offre

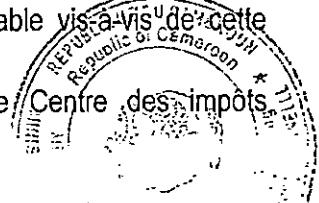
L'offre, ainsi que toute correspondance subséquente seront rédigées en français ou en anglais.

Article 3. Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents suivants :

Les pièces administratives en originaux ou en photocopie certifiées conformes, datées de moins de 3 mois par une Autorité Compétente et dont la liste suit :

- a. le Registre de Commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir au(x) signataire(s) d'engager avec toutes les conséquences de droit la/les entreprise(s) pour la/les quelle(s) la soumission est présentée ;
- b. l'accord de groupement le cas échéant ;
- c. le pouvoir de signature ;
- d. une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire, datant de moins de trois (3) mois ;
- e. une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministre des Finances ;
- f. une caution de soumission d'un montant égal deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) Francs CFA, établie par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances ;
- g. une quittance d'achat du Dossier de Consultation d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA délivrée par le Trésor Public ;
- h. une attestation pour soumission du Directeur Général de la CNPS certifiant que le soumissionnaire a effectivement versé les sommes dont il est redevable vis-à-vis de cette institution ;
- i. une attestation de non-redevance fiscale délivrée par le Chef de Centre des impôts territorialement compétent ;



- j. une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- k. une attestation d'immatriculation fiscale en cours de validité

La proposition technique des soumissionnaires qui comprendra notamment :

- a. Les références du soumissionnaire dans le domaine concerné (avoir effectué avec succès au moins deux prestations similaires au cours des trois dernières années). Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :
 - i. la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ère} et 2^{ème} pages ;
 - ii. le procès-verbal de réception des fournitures et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.
 - iii. Qualification et expérience du personnel clé affecté à l'encadrement du projet :
- **Conducteur des travaux** : le Conducteur des travaux doit être au moins Ingénieur des travaux en génie électrique ou électronique ou en Génie industriel justifiant de + 5 ans d'expérience comme conducteur des travaux de construction réseau,
- **Chef de chantier** : le Chef de chantier doit être au moins Technicien Supérieur en électricité ou électrotechnique et justifiant de + 3 ans d'expérience ;
- **Chargé de consignation** : le Chargé de consignation doit avoir le niveau BAC + 2 en électricité ou électrotechnique avec habilitation de la Société ENEO ;
- **Monteur électricien** : le monteur électricien doit avoir au moins un CAP en électricité et justifier d'au moins 3 ans d'expérience.

Le Soumissionnaire doit joindre à son offre les CV signés des intéressés, copies certifiées conformes des diplômes et attestations de présentation de l'original de diplômes des personnels concernés.

b. **Méthodologie de la Proposition technique** :

La méthodologie proposée devra clairement ressortir les éléments ci-après :

- Un programme d'exécution des travaux détaillé concernant l'organisation des travaux y compris les caractéristiques des équipements à mettre en place dans les différents éléments à réaliser;
- Un programme de sécurité et environnemental ;
- Un rapport technique élaboré à l'issue de la visite du site signé par l'expert ayant effectué la visite;
- Une attestation de visite du site, signée sur l'honneur par le Directeur de l'Entreprise ;
- Des spécifications techniques des équipements et matériels affectés au projet conformes à celles décrites dans le DAO (produire une liste exhaustive des matériels nécessaires dont dispose l'entreprise pour la réalisation des travaux et joindre les justificatifs de propriété ou de location desdits matériels) ;
- un planning d'exécution des travaux ressortant clairement le délai et le chronogramme d'exécution des travaux.

c. **la Soumission, datée, signée et timbrée au tarif en vigueur** ;

d. **le Devis Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé**.

Article 4. Offre

Le Soumissionnaire précisera dans la soumission la nature des prix :

- a. Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et ;
- b. Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le Soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans de Dossier de Consultation, en indiquant, les prix unitaires, le prix total pour chaque rubrique.

Le Soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre-Commande.



Article 5. Monnaie de l'offre

Les prix seront libellés en Francs CFA.

Article 6. Délai de validité des offres

Les offres seront valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

2.3 DEPOT DES OFFRES

Pour la soumission en ligne

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière ;

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Pour la soumission hors ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Tel : 222 200 339 / 222 204 581.

Article 7. Cachetage et marquage des offres

Dans le cadre de la soumission en ligne :

L'offre à fournir par le soumissionnaire comprend un fichier électronique correspondant aux pièces administratives, et à l'offre technique et financière.

Le fichier doit explicitement porter un nom qui renvoie à la nature de son contenu

Parallèlement à l'envoi électronique, les soumissionnaires doivent faire parvenir à l'Autorité Contractante ou au MO/MOD dans les mêmes délais impartis, une copie de sauvegarde de leur offre sur support physique électronique (CD, DVD, Clé USB...). Cette copie est transmise sous pli par voie postale ou par dépôt chez l'Autorité Contractante ou le MO/MOD. Ce pli, fermé, doit porter la mention « copie de sauvegarde » de manière claire et lisible, ainsi que les références de la consultation.

Dans le cadre de la soumission hors ligne :

Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- a. adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse telle qu'indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner et ;
- b. portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

Article 8. Date et heure de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues par le Maître d'Ouvrage à l'adresse spécifiée au point de l'Avis de Consultation.

La date et l'heure de réception des soumissions en ligne sont automatiquement enregistrées par la plateforme de dématérialisation à travers un mécanisme d'horodatage. Seules la date et l'heure de COLEPS font foi.



Pour l'horodatage, le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1) Cette heure est visible sur la page de soumission.

L'Autorité Contractante peut, à son gré, reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publant un additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de l'Autorité Contractante et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

Les offres transmises par voie électronique donnent lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception ainsi que les références de la consultation.

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le _____ à 11 heures précises, heure locale (www.marchespublics.cm). Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bureau des Appels d'Offres sise à Nlongkak-Yaoundé.

Soumission hors ligne

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original marqué comme tel, devront être chiffrées et déposées sous pli scellé et cacheté à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au plus tard le _____ à 11heures adressée au Chef dudit département ministériel.

2.4 OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 9. Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés.

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle procèdera à l'ouverture des plis en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, le _____ à 12heures dans la salle de conférences de ce département ministériel.

La Commission de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Article 10. Vérification de la conformité et comparaison des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité des pièces administratives et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- Examen de la conformité des offres, du point de vue des références de l'entreprise, de la qualification et de l'expérience du personnel clé, de la méthodologie du travail, du délai d'exécution;
- Vérification des opérations arithmétique en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaire ;
- Elaboration du tableau récapitulatif des offres.

2.5 ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Article 11. Attribution de la Lettre-Commande

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande au cocontractant dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel, aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

Article 12. Communiqué de l'attribution de la Lettre-Commande

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Demande de Cotation dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou d'affichage, notamment dans COLEPS en communiquant

- a. le nom de l'attributaire ;



- b. l'objet de la consultation ;
- c. le montant de la Lettre-Commande ;
- d. la durée d'exécution.

Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours ouvrables seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Article 13 Signature de la Lettre-Commande

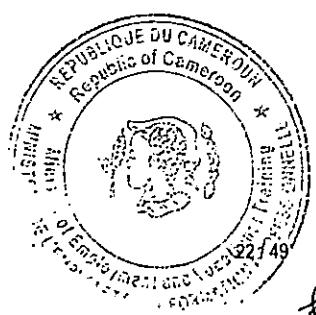
Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la Lettre-Commande sera signée par le Maître d'Ouvrage et sera notifiée au Soumissionnaire qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

Article 14. Corruption et manœuvres frauduleuses

Le Président et les Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et les Soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils se doivent notamment d'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe,

- a. Est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre -Commande.
- b. Est coupable de « corruption » quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même cocontractant sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.
- c. Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une Lettre-Commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

« Manœuvres frauduleuses » comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.



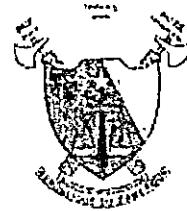
fpv

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

DEMANDE DE COTATION

N° /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

DOSSIER DE CONSULTATION

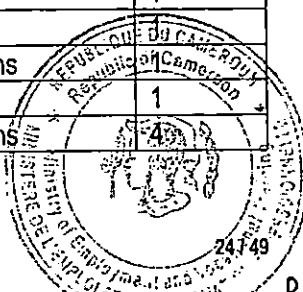
Pièce N°3: SPECIFICATIONS TECHNIQUES



f/w

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES PRESTATIONS

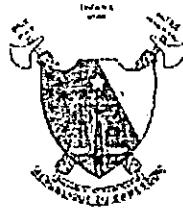
	Désignation des Fournitures et Travaux	Unité	Qté
	Réseau MT triphasé		
1	Travaux de sous coupure (triphasé)	Eq	1
2	Fourniture et pose de plaque D M	U	3
3	Fourniture et pose de plaque de numérotation	U	4
4	Fourniture et pose de console de tête	U	1
5	Fourniture et pose d'isolateur rigide 15 KV	U	1
6	Fourniture et pose d'attache preformed isolateur rigide sur câble 34mm ²	O	1
7	Fourniture et pose de chaîne d'ancre 15 KV à 3 élé 34 ou 54mm ²	U	18
8	Fourniture et déroulage du conducteur 34mm ² Almelec	Km	0,49
9	Confection de bretelle sur ancre double 34mm ² ou 54mm ²	U	9
10	Confection de bretelle dérivation 34mm ² ou 54mm ²	U	6
11	Fourniture et pose de l'IACM 24 KV – 31,5 A	U	1
12	Mise à terre des masses de l'IACM	ens	1
13	Fourniture et pose de poteau métallique 11m/1000daN	U	3
14	Fourniture et pose de Hers double ancre 3.00 m L70	O	3
15	Changement ou décharge du matériel manuel	T	7
16	Transport du matériel pondéreux	T*Km	42
17	Fourniture et pose de pince d'ancre 34/54 mm ²	U	18
18	Fourniture et pose de fer U pour ancre	U	18
19	Massif de fondation en béton	M3	1,73
20	Plateforme de manœuvre	U	1
21	Fourniture et pose de connecteur à anneau 34/54 mm ²	O	3
	Transformateur		
22	Fourniture et pose d'un Transformateur H61 -160 KVa – 15Kv/B2	U	1
23	Fourniture et pose de ferrure support transformateur	U	1
24	Fourniture et pose de coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv	U	3
25	Fourniture et pose de parafoudre 15 KV	U	3
26	Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur	U	1
27	Fourniture et pose de câble 3 x 150 mm ² + 70mm ² Alu liaison Transfo – Protection BT	ml	4
28	Fourniture et pose de cosses bimétal	O	4
29	Mise à la terre des masses et de décharge du Poste	U	1
30	Plateforme de manœuvre	U	1
31	Fourniture et pose de support parafoudre 9C/C	U	1
32	Fourniture et pose de fils fusible 6A	U	3
33	Fourniture et pose de cosse à serrage concentrique 60/10	U	3
34	Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur	U	0
	Réseau BT		
35	Fourniture et pose de poteau bois 9M/J – Classe D	U	1
36	Fourniture et pose de câble pré-assemblé 3 x 70 mm ² + NP + EP	ml	35
37	Fourniture et pose d'armement d'ancre pour câble pré-assemblé	U	2
38	Fourniture et pose de raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre	U	1
39	Mise à la terre de type B	U	1
	Comptage MT/BT		
40	Fourniture et pose de chassis de comptage	U	1
41	Fourniture et pose d'armoire de comptage MT/BT	U	1
42	Fourniture et pose d'un transformateur de courant 300/5ABT monobloc	U	1
43	Fourniture et pose de Disjoncteur compact C 250A	U	
44	Niche de comptage	ens	
45	Mise à la terre type B	U	1
46	Fourniture et pose d'ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé	ens	



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

~~COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES~~

DEMANDE DE COTATION

N° **/DC/MINEFOP/CIPM/2023** DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300019 524112 710.

DOSSIER DE CONSULTATION

Pièce N°4: MODELES D'ANNEXES



25/49
Guy

4.1 LETTRE DE SOUMISSION

Date : _____

Consultation N° _____ /DC/MINEFOP/CIPM/2023

A

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle.

Yaoundé

Monsieur le Ministre,

Après avoir examiné le Dossier de Consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de réaliser les prestations, objet de l'Avis de Consultation N° _____ /AC/MINEFOP/CIPM/2023 du _____, conformément à la Demande de Consultation et pour la somme de.....FCFA (en lettres et en chiffres) Hors Taxes sur la valeur ajoutée et deFCFA (en lettres et en chiffres) Toutes Taxes comprises, dans un délai de _____

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les prestations selon les dispositions précisées dans le Devis Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner. L'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une Lettre-Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une Lettre-Commande, constituera une Lettre-Commande nous obligeant réciproquement.

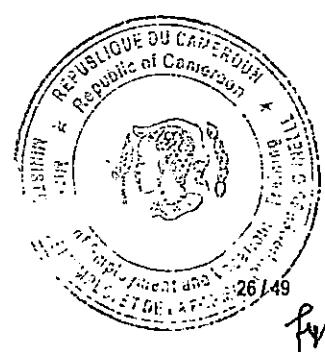
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Le.....

Signature.....

Nom et qualité du signataire

Pour le compte du Candidat



MODELE DE CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Adresse à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, « *le Maître d'Ouvrage* »

Attendu que le Cocontractant , ci-dessous désignée « *le soumissionnaire* », a soumis son offre en date du Pour (*rappeler l'objet de l'appel d'offres*),

Ci-dessous désignée « *l'offre* », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA,

Nous (Nom et adresse de la banque), représentée par (Noms des signataires), ci-dessous désignée « *la banque* », déclarons garantir le paiement au Maître d'Ouvrage de la somme maximale de (*indiquer le montant*) Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement au Maître d'Ouvrage, s'obligant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission;

Où

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par le Maître d'ouvrage pendant la période de validité :

- Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (*cautionnement définitif*), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvrage pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande du Maître d'Ouvrage tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

À , le

(Signature et cachet de la banque)



MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Banque :

Référence de caution : N°.....

Adresse à (indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse) Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que..... (*Nom et adresse cocontractant*), ci-dessous désigné « le Cocontractant »,
est engagé, en exécution du marché désigné « la marche », à réaliser (*indiquer la nature des travaux*)

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que le cocontractant remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à (*indiquer le pourcentage compris 2 et 5%*) du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux cautions du marché,

Attendu que nous avons convenu de donner au cocontractant ce cautionnement,

Nous,..... (*Nom et adresse de banque*),

Représentée par..... (*Noms des signataires*),

ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que le cocontractant n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de (*En chiffres et en lettres*).

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombe en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif entre en vigueur dès sa signature et dès notification au Cocontractant, par le Maître d'Ouvrage, de l'approbation du marché. Elle sera libérée dans un délai de (*indiquer le délai*) à compter de la date de réception provisoire des travaux. Après cette date, la caution deviendra sans objet et devra nous être retornée sans demande expresse de notre part.

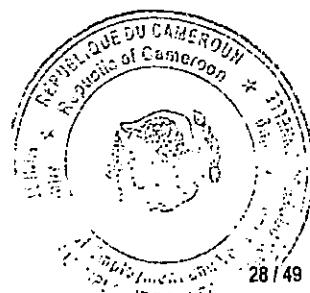
Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

A....., le.....

[Signature de la banque]



MODELE DE LA DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné M. Directeur Général de
.....BP :.....NIU..... Soumissionnaire
(références de l'Appel d'Offres).....
.....
.....

En application des dispositions de la lettre-circulaire

N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs pour l'attribution de nouveaux marchés, Déclare sur l'honneur par la présente :

1. N'avoir abandonné aucun marché au cours de trois (03) dernières années sur l'ensemble du territoire national ;
2. Que (Nom de la structure)..... ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies annuellement par le Ministre des Marchés Publics.

En foi de quoi la présente déclaration sur l'honneur est établie et signée pour servir et valoir ce que de droit

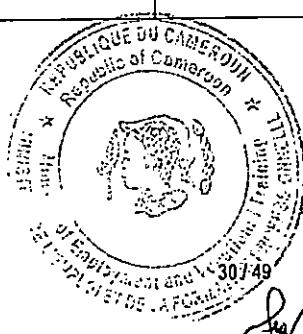
Fait à

Nom et Prénom, Signature du responsable de la structure.



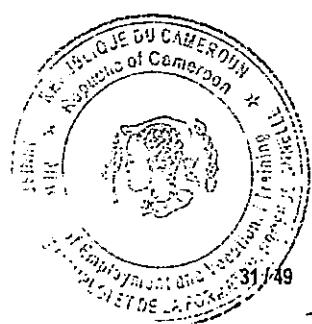
TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

N°	Noms et adresses des Soumissionnaires	Conformité de l'offre (Oui/Non)		Livraison		Prix Total TTC	Observations
		Dossier Administratif	Spécification Techniques	délai	Lieu		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
7							



8.1. MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			



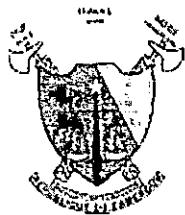
31/49

18

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

~~COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES~~

DEMANDE DE COTATION

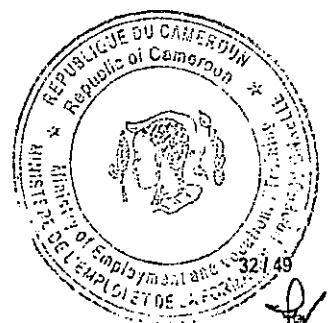
N° /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

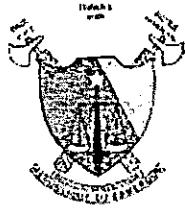
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

DOSSIER DE CONSULTATION

Pièce N°5: PROJET DE LETTRE-COMMANDE





LETTRE-COMMANDE N° _____ /LC/MINEFOP/SG/DAG/2023 du _____

PASSEE APRES UNE DEMANDE DE COTATION N° ____ /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____
RELATIVE AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NKONGSAMBA.

Titulaire de la Lettre-Commande :

Objet de la Lettre-Commande : Travaux d'alimentation électrique en MT/BT triphasée du
Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

Lieu d'exécution : Nkongsamba

Montant de la Lettre-Commande :

Durée d'exécution : deux (02) mois

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE
2023
IMPUTATIONS : 57 35 121 02 7300015 524112.

SOUSCRITE LE _____

SIGNEE LE _____

NOTIFIEE LE _____

ENREGISTREE LE _____



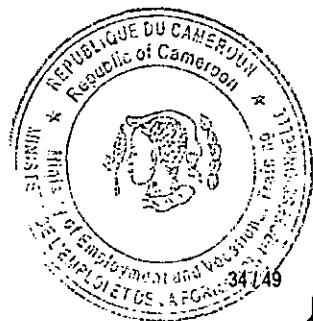
ENTRE :

L'Etat du Cameroun, représenté par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dénommé ci-après « le Maître d'Ouvrage »,

D'une part,

Et _____ B.P. _____, Tel. _____ Fax _____, N°RC _____
à _____ N° Contribuable _____ Représenté par M. _____, son
Directeur Général, dénommé ci-après le Cocontractant d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit : _____



CHAPITRE I : GENERALITES

Article 1. OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Avis de Consultation en vue des travaux d'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

Article 2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants :

Les prestations à réaliser sont les suivantes:

Réseau MT triphasé

- Travaux de sous coupure (triphasé)
- Fourniture et pose de plaque D M
- Fourniture et pose de plaque de numérotation
- Fourniture et pose de console de tête
- Fourniture et pose d'isolateur rigide 15 KV
- Fourniture et pose d'attache preformed isolateur rigide sur câble 34mm²
- Fourniture et pose de chaîne d'ancrage 15 KV à 3 élé 34 ou 54mm²
- Fourniture et déroulage du conducteur 34mm² Almelec
- Confection de bretelle sur ancrage double 34mm² ou 54mm²
- Confection de bretelle dérivation 34mm² ou 54mm²
- Fourniture et pose de l'IACM 24 KV – 31,5 A
- Mise à terre des masses de l'IACM
- Fourniture et pose de poteau métallique 11m/1000daN
- Fourniture et pose de Hers double ancrage 3.00 m L70
- Chargement ou déchargement du matériel manuel
- Transport du matériel pondéreux
- Fourniture et pose de pince d'ancrage 34/54 mm²
- Fourniture et pose de fer U pour ancrage
- Massif de fondation en béton
- Plateforme de manœuvre
- Fourniture et pose de connecteur à anneau 34/54 mm²

Transformateur

- Fourniture et pose d'un Transformateur H61 -160 KVA – 15Kv/B2
- Fourniture et pose de ferrure support transformateur
- Fourniture et pose de coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv
- Fourniture et pose de parafoudre 15 KV
- Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur
- Fourniture et pose de câble 3 x 150 mm² + 70mm² Alu liaison Transfo – Protection BT
- Fourniture et pose de cosses bimétal
- Mise à la terre des masses et de décharge du Poste
- Plateforme de manœuvre
- Fourniture et pose de support parafoudre 9C/C
- Fourniture et pose de fils fusible 6A
- Fourniture et pose de cosse à serrage concentrique 60/10
- Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur
- Réseau BT
- Fourniture et pose de poteau bois 9M/J – Classe D
- Fourniture et pose de câble pré-assemblé 3 x 70 mm² + NP + EP
- Fourniture et pose d'armement d'ancrage pour câble pré-assemblé
- Fourniture et pose de raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre
- Mise à la terre de type B



Comptage MT/BT

- Fourniture et pose de chassis de comptage
- Fourniture et pose d'armoire de comptage MT/BT
- Fourniture et pose d'un transformateur de courant 300/5ABT monobloc
- Fourniture et pose de Disjoncteur compact C 250A
- Niche de comptage
- Mise à la terre type B
- Fourniture et pose d'ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé.

Article 3. PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande est passée suivant l'Avis de Consultation N° ____/AC/MINEFOP/CIPM/2023 du _____ relatif à l'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

Article 4. DEFINITION, ATTRIBUTION ET NANTISSEMENT

4.1 Définitions générales

Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Le Chef de service de marché est le Directeur des Affaires Générales

L'Ingénieur est le Délégué départemental de l'Eau et de l'Energie du Moungu;

Le Cocontractant est : _____ BP _____ Tél

4.2 Nantissement

L'Autorité chargée de l'ordonnancement est le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;

Le responsable chargé de paiement est le Payeur Spécialisé auprès de MINEFOP/MINJEC/MINDEVEL ;

Le responsable compétent pour les renseignements au cours de l'exécution de la Lettre-Commande est le Chef de Service des Marchés du MINEFOP .

Article 5. LANGUE, LOI ET REGLEMENTATION APPLICABLES

5.1 La langue utilisée est le Français et /ou l'Anglais ;

5.2. Le cocontractant s'engage à observer les lois, règlements, ordonnances en vigueur en République du Cameroun, et ce aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisation de la Lettre Commande. Si au Cameroun, ces règlements, lois et dispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signature de la présente Lettre Commande venaient à être modifiés après la signature de celle-ci, les coûts éventuels qui en découleraient directement seraient pris en compte sans gain ni perte pour chaque partie.

Article 6. NORMES

6.1 Les fournitures livrées en exécution de la présente Lettre-Commande seront conformes aux normes et quand aucune norme applicable n'est mentionnée, à la norme faisant autorité en la matière et applicable au Cameroun ; cette norme sera la plus récemment approuvée par l'autorité compétente.

Article 7. PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- La Lettre de soumission ou l'acte d'engagement ;
- La soumission du consultant et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au Cahier des Clauses Administratives Particulières et aux Spécifications Techniques ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP);
- Le Bordereau des prix unitaires du Cocontractant de l'Administration ;



- Le cadre du devis quantitatif et estimatif présenté par le Maître d'Ouvrage et rempli par le Cocontractant de l'Administration ;
- Le sous-détail des prix du Cocontractant de l'Administration ;
- Le calendrier d'exécution et le délai de livraison présentés par le Cocontractant de l'Administration et acceptés par le Maître d'Ouvrage ;

Article 8. TEXTES GENERAUX

La présente Lettre Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018, portant Régime Financier de l'Etat du Cameroun et des Entités publiques ;
- la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- le décret n°2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du MINEFOP ;
- le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018;
- le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses dispositions non contraires ;
- le décret 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres ;
- la circulaire n°001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 avril /2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
- la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État pour l'exercice 2023 ;
- la lettre n°004/L/MINMAP/CAB du 29 juillet 2022 relative à la prise en compte des rabais consentis par les soumissionnaires ;
- les normes en vigueur ;
- d'autres textes spécifiques aux domaines concernés par le Marché.

Article 9. COMMUNICATION

9.1 Toutes les notifications et communications écrites dans le cadre de l'exécution de la présente Lettre-Commande devront être faites aux adresses suivantes :

Dans le cas où le Maître d'Ouvrage en est le destinataire

Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle avec copie à adresser dans les mêmes délais, au Chef de service et à l'Ingénieur.

9.2 : Le Cocontractant adressera toutes les notifications écrites correspondances à l'ingénieur avec copie au Chef de service de marché.

Article 10. ORDRE DE SERVICE

10.1 L'Ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié par le Chef de service avec copie à l'ingénieur.



fw

- 10.2 Les ordres de service à incidence financière ou susceptible de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de service du Marché avec copie à l'ingénieur ;
- 10.3 Les ordres de service à caractère technique sans incidence financière seront signés directement par le Chef de service de marché ;
- 10.4 Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de marché avec copie à l'ingénieur ;
- 10.5 : Les ordres de service pour le cas de forces majeures intempéries sont signés par le Maître d'ouvrage et notifiés par le Chef de service de marché avec copie à l'ingénieur ,**

10.6 Le cocontractant dispose d'un délai de cinq (05) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre les réserves ne dispense pas l'entreprise d'exécuter les ordres de service reçus

10.7 Tous les ordres de services seront tenus en copies au MINMAP.

Article 11. MATERIEL ET PERSONNEL DU COCONTRACTANT

11.1 Le Personnel

Dans son offre, l'Entrepreneur s'est engagé à mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires pour la bonne exécution des travaux suivant les Règles de l'Art et d'après les conditions du présent CCAP et du CCTP. Le Marché sera attribué sur la base des listes détaillées du matériel et du personnel d'encadrement ci-dessous proposé dans l'offre technique de l'Entrepreneur.

Fonction	Qualification	Nombre d'années d'expérience
Conducteur de travaux	au moins Ingénieur des travaux en Génie électrique ou électrotechnique	au moins 5 ans d'expérience comme conducteur des travaux de construction réseau
Chef chantier	au moins Technicien Supérieur en électricité ou électrotechnique ou en Génie industriel	au moins 3 ans d'expérience
Chargé de consignation	au moins le niveau BAC + 2 en électricité ou électrotechnique avec habilitation de la Société ENEO ;	au moins 3 ans d'expérience
Monteur électricien	Au moins CAP en électricité	au moins 3 ans d'expérience

11.2 Le matériel

Toute modification du matériel apportée sera notifiée au Maître d'Ouvrage.

CHAPITRE II : CLAUSES FINANCIERES

Article 12. GENERALITES-PRIX

Le Cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour la production des documents et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre-Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les prestations, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.



fv

Article 13. RETENUE DE GARANTIE

12.1 Cautionnement définitif

La caution définitive, étant fixée à 2% sur le montant TTC de la présente Lettre Commande, sera libérée un mois après la réception provisoire, après demande du cocontractant.

12.2 Retenue de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC de la Lettre-Commande.

La restitution de la retenue de garantie effectuée dans un délai d'un (01) mois après la réception définitive par la main levée du Maître d'Ouvrage, après demande du cocontractant.

Article 14. MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

Le montant total de la présente Lettre-Commande s'élève à la somme de :

(Montant en chiffre).....FCFA TTC

(Montant en lettres)Franc CFA Toutes Taxes comprises)
conformément au détail estimatif joint en annexe.

Article 15. LIEU ET MODE DE PAIEMENT

En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage au cocontractant, dans les conditions indiquées dans la Lettre Commande, le cocontractant s'engage par les présentes à exécuter la Lettre Commande conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur.

Toutefois, le Cocontractant produira au terme de chaque semestre un décompte qui donnera lieu au paiement des prestations réalisées.

Les décomptes en sept (07) exemplaires seront présentés par le cocontractant à l'ingénieur du Marché après approbation du rapport, accompagnés d'une demande de paiement.

La demande de paiement doit faire apparaître le montant total de la Lettre-commande, le montant déjà perçu, le montant de la facture concernée.

Article 16. DOMICILIATION BANCAIRE

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente Lettre-Commande par virement au compte bancaire N° _____ ouvert auprès de (Nom de la Banque) au nom de (Cocontractant).....

Article 17. VARIATION DES PRIX

Les prix sont fermes.

Article 18. INTERETS MORATOIRES

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marché Publics.

Article 19. PENALITES DE RETARDS

En cas de retard sur le délai d'exécution, le Cocontractant sera passible d'une pénalité pour retard conformément aux articles 168 et 169 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 20. REGIME FISCAL ET DOUANIER

Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 définit les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des marchés publics. La fiscalité applicable au présent Marché comporte notamment



- Des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un acompte sur l'impôt des sociétés ;
 - Des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du Code Général des Impôts.
 - Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestations prévues par le Marché :
 - Des droits et taxes d'entrée sur le territoire camerounais (Droits de douanes, TVA, taxe informatique) ;
-
- Des droits et taxes commerciaux ;

Ces éléments doivent être intégrés dans les charges que l'entreprise impute sur ses coûts d'intervention et constituer l'un des éléments des sous détails des prix Hors Taxes.

Article 21. TIMBRES ET ENREGISTREMENT DE LA LETTRE COMMANDE

Sept (07) exemplaires originaux de la Lettre Commande seront timbrés et enregistrés par les soins et aux frais du cocontractant, conformément à la réglementation en vigueur.

CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS

Article 22. BREVET

Le cocontractant garantira le Maître d'Ouvrage contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque ou de droit de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou de leurs composants.

Article 23. LIEU ET DELAI DE LIVRAISON

23.1 Lieu de Livraison

Les travaux, objet de la présente Lettre Commande, seront exécutés au centre de formation aux métiers de Nkongsamba.

22.2. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à trois mois calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

Article 24. ROLES ET RESPONSABILITES DU COCONTRACTANT

Le cocontractant a pour mission d'assurer la fourniture des biens tels que décrits dans les Spécifications Techniques, sous le contrôle de l'Ingénieur du marché et ce conformément à la présente Lettre Commande et aux règles et normes en vigueur au Cameroun.

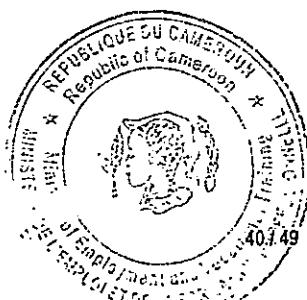
Article 25. TRANSPORT, ASSURANCE ET RESPONSABILITE CIVILE

25.1. Emballage pour le transport

Le cocontractant doit prendre toutes dispositions nécessaires pour que les fournitures proposées soient protégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le cocontractant doit faire toute diligence pour réparer tous les dégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

25.2. Assurance

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison doivent être couverts par une assurance prise par le Cocontractant.



CHAPITRE IV : DE LA RECEPTION

Article 26. RECEPTION PROVISOIRE

26.1. Documents à fournir avant la réception

- Copie de la facture du cocontractant décrivant les fournitures et indiquant leurs quantités, leur prix et leur montant total ;
- Notification de la livraison ;
- Certificat de garantie des différents appareils.

26.2. Préparation de la réception

Le cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie au Chef de Service et à l'Ingénieur du Marché, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

La réception est prononcée si le matériel livré est conforme à la présente Lettre- Commande;

A la demande du Co-contractant, le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception qui sera effectuée par une Commission composée comme suit :

Le Maître d'Ouvrage ou son représentant	Président
Le Chef de Service du marché	Membre
Le Chef de Centre du CFM de Nanga Eboko	Membre
L'Ingénieur	Rapporteur
Le représentant d'ENEKO	Membre
Le Délégué Départemental de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Moungu	Membre
L'Agent chargé des opérations de comptabilité-matières	Membre
Le Cocontractant	Membre
Le représentant du MINMAP	Observateur

Le Cocontractant est convoqué à la réception par courrier au moins dix (10) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter ;

Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la Commission de réception.

La Commission vérifiera la conformité du matériel avec les prescriptions de la Lettre-Commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité du matériel, le Co-contractant sera invité à remplacer à ses frais les fournitures non conformes.

En cas de fournitures conformes, la Commission prononcera la réception provisoire. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception provisoire signé par tous les membres de la commission et par le Co-contractant. Ce procès-verbal se prononce sur la qualité du matériel et le respect des clauses contractuelles.

La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de dix (10) jours à compter de l'expiration du délai de garantie. La procédure de réception définitive est la même que celle de la réception provisoire.

La Commission, après visite du matériel, examine le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à sa réception définitive.

Article 27. GARANTIES

27.1. Cautionnement définitif

La caution définitive, étant fixée à 2% sur le montant TTC de la présente lettre-commande, sera libérée un mois après la réception provisoire.

27.2. Retenue de garantie

Une retenue de garantie de 10% sera opérée sur le montant TTC de la présente Lettre-Commande. Cette retenue peut être remplacée par une caution de même montant établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances. La somme correspondante de la retenue de garantie sera payée au



f

cocontractant ou la caution libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de l'expiration du délai de garantie. A l'expiration de ce délai, le Maître d'Ouvrage Délégé est tenu de libérer la caution concernée sur simple demande du cocontractant.

26.3. Durée de garantie

La durée de garantie est d'un (01) an à compter de la date de la réception provisoire des fournitures. Pendant cette période, Le Cocontractant est tenu :

- i) De remplacer tout matériel ou équipement défectueux ;
- ii) D'assurer la maintenance des équipements livrés.

Article 28. RECEPTION DEFINITIVE

La réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de dix (10) jours à compter de l'expiration du délai de garantie.

La procédure de réception est la même que celle de la réception provisoire. La réception définitive marque la fin du contrat et libère le Maître d'Ouvrage et le Cocontractant de toutes leurs obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitif par le Maître d'Ouvrage et le cocontractant clôt définitivement la Lettre Commande. Elle dressera un procès-verbal de réception définitive dont une (01) copie sera remise à chacun de ses membres et trois (03) exemplaires au cocontractant, après le visa du MINMAP.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 29. RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE

Le marché peut être résilié conformément aux dispositions des articles 180 à 185 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et suivant les dispositions du CCAG applicable aux Marchés des Fournitures.

Article 30. CAS DE FORCE MAJEURE

Sont considérées comme cas des forces majeures, les situations décrites par les dispositions du CCAG applicable aux Marchés des Fournitures.

Article 31. DIFFERENDS ET LITIGES

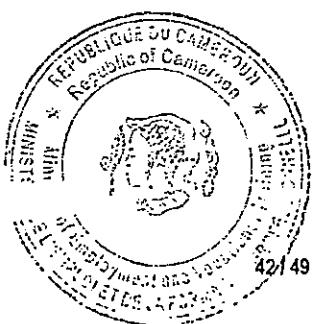
Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable conformément aux dispositions des articles 186 et 187 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et suivant les dispositions du CCAG applicable aux Marchés des Fournitures.

Article 32. EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE

Quinze (15) exemplaires de la présente Lettre-Commande seront édités par le Maître d'Ouvrage.

Article 33. VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'après sa notification au Cocontractant.



Page _____ et dernière de la Lettre-Commande n° ___/LC/MINEFOP/SG/DAG /2023 du _____

Passée après Demande de Cotation N° ___/DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____ relative aux travaux d'alimentation électrique en MT/BT triphasée du Centre de Formation aux Métiers de Nkongsamba.

Titulaire de la Lettre-Commande : _____

Montant de la Lettre-Commande : (en chiffre) FCFA (en lettres) Francs CFA toutes taxes comprises).

Durée d'exécution :

Lue et acceptée par l'Entrepreneur

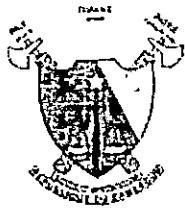
Yaoundé, le _____

Signée par le Maître d'Ouvrage

Yaoundé, le _____

Enregistrement





~~COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES~~

DEMANDE DE COTATION

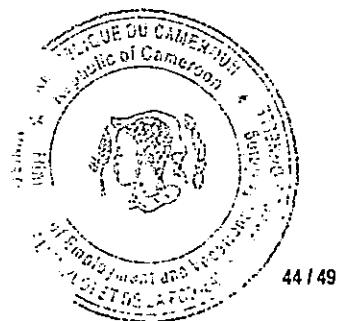
N° /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

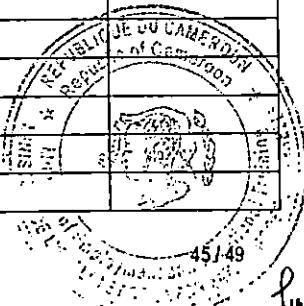
DOSSIER DE CONSULTATION

Pièce N°6: DETAIL ESTIMATIF



6.1 DÉTAIL ESTIMATIF

	Désignation des Fournitures et Travaux	Qté	PU HTVA	PT HTVA
	Réseau MT triphasé			
1	Travaux de sous coupure (triphasé)	1		
2	Fourniture et pose de plaque D M	3		
3	Fourniture et pose de plaque de numérotation	4		
4	Fourniture et pose de console de tête	1		
5	Fourniture et pose d'isolateur rigide 15 kV	1		
6	Fourniture et pose d'attache preformed isolateur rigide sur câble 34mm ²	1		
7	Fourniture et pose de chaîne d'ancrage 15 KV à 3 éléments 34 ou 54mm ²	18		
8	Fourniture et déroulage du conducteur 34mm ² Almelec	0,49		
9	Confection de bretelle sur ancrage double 34mm ² ou 54mm ²	9		
10	Confection de bretelle dérivation 34mm ² ou 54mm ²	6		
11	Fourniture et pose de l'IACM 24 KV – 31,5 A	1		
12	Mise à terre des masses de l'IACM	1		
13	Fourniture et pose de poteau métallique 11m/1000daN	3		
14	Fourniture et pose de Hers double ancrage 3.00 m L70	3		
15	Changement ou déchargement du matériel manuel	7		
16	Transport du matériel pondéreux	42		
17	Fourniture et pose de pince d'ancrage 34/54 mm ²	18		
18	Fourniture et pose de fer U pour ancrage	18		
19	Massif de fondation en béton	1,73		
20	Plateforme de manœuvre	1		
21	Fourniture et pose de connecteur à anneau 34/54 mm ²	3		
	Transformateur			
22	Fourniture et pose d'un Transformateur H61 -160 KVA – 15Kv/B2	1		
23	Fourniture et pose de ferrure support transformateur	1		
24	Fourniture et pose de coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv	3		
25	Fourniture et pose de parafoudre 15 KV	3		
26	Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur	1		
27	Fourniture et pose de câble 3 x 150 mm ² + 70mm ² Alu liaison Transfo – Protection BT	4		
28	Fourniture et pose de cosses bimétal	4		
29	Mise à la terre des masses et de décharge du Poste	1		
30	Plateforme de manœuvre	1		
31	Fourniture et pose de support parafoudre 9C/C	1		
32	Fourniture et pose de fils fusible 6A	3		
33	Fourniture et pose de cosse à serrage concentrique 60/10	3		
34	Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur	0		
	Réseau BT			
35	Fourniture et pose de poteau bois 9M/J – Classe D	1		
36	Fourniture et pose de câble pré-assemblé 3 x 70 mm ² + NP + EP	35		
37	Fourniture et pose d'armement d'ancrage pour câble pré-assemblé	2		
38	Fourniture et pose de raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre	1		
39	Mise à la terre de type B	1		
	Comptage MT/BT			
40	Fourniture et pose de chassis de comptage	1		
41	Fourniture et pose d'armoire de comptage MT/BT	1		
42	Fourniture et pose d'un transformateur de courant 300/5ABT monobloc	1		
43	Fourniture et pose de Disjoncteur compact C 250A	1		



44	Niche de comptage	1		
45	Mise à la terre type B	1		
46	Fourniture et pose d'ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé	4		
	Montant HTVA			
	IR (2.2% ou 5.5%)			
	TVA			
	NAP			
	Montant TTC			

Nom du Soumissionnaire ----- [insérer le nom du Soumissionnaire]

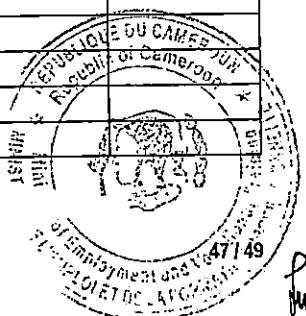
Signature ----- [insérer la signature]

Date ----- [insérer la date]



6.2 TABLEAU D'APPRECIATION DES TRAVAUX

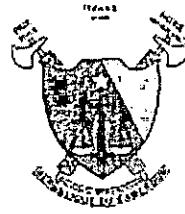
	Désignation des Fournitures et Travaux	Oui	Non
	Réseau MT triphasé		
1	Travaux de sous coupure (triphasé)		
2	Fourniture et pose de plaque D M		
3	Fourniture et pose de plaque de numérotation		
4	Fourniture et pose de console de tête		
5	Fourniture et pose d'isolateur rigide 15 KV		
6	Fourniture et pose d'attache preformed isolateur rigide sur câble 34mm ²		
7	Fourniture et pose de chaîne d'ancre 15 KV à 3 él 34 ou 54mm ²		
8	Fourniture et déroulage du conducteur 34mm ² Almelec		
9	Confection de bretelle sur ancre double 34mm ² ou 54mm ²		
10	Confection de bretelle dérivation 34mm ² ou 54mm ²		
11	Fourniture et pose de l'IACM 24 KV – 31,5 A		
12	Mise à terre des masses de l'IACM		
13	Fourniture et pose de poteau métallique 11m/1000daN		
14	Fourniture et pose de Hers double ancre 3.00 m L70		
15	Changement ou déchargement du matériel manuel		
16	Transport du matériel pondéreux		
17	Fourniture et pose de pince d'ancre 34/54 mm ²		
18	Fourniture et pose de fer U pour ancre		
19	Massif de fondation en béton		
20	Plateforme de manœuvre		
21	Fourniture et pose de connecteur à anneau 34/54 mm ²		
	Transformateur		
22	Fourniture et pose d'un Transformateur H61 -160 KVa – 15Kv/B2		
23	Fourniture et pose de ferrure support transformateur		
24	Fourniture et pose de coupe circuit fusible à expulsion 24/36Kv		
25	Fourniture et pose de parafoudre 15 KV		
26	Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur		
27	Fourniture et pose de câble 3 x 150 mm ² + 70mm ² Alu liaison Transfo – Protection BT		
28	Fourniture et pose de cosses bimétal		
29	Mise à la terre des masses et de décharge du Poste		
30	Plateforme de manœuvre		
31	Fourniture et pose de support parafoudre 9C/C		
32	Fourniture et pose de fils fusible 6A		
33	Fourniture et pose de cosse à serrage concentrique 60/10		
34	Fourniture et pose de Disjoncteur HP 160 KVA avec réenclencheur		
	Réseau BT		
35	Fourniture et pose de poteau bois 9M/J – Classe D		
36	Fourniture et pose de câble pré-assemblé 3 x 70 mm ² + NP + EP		
37	Fourniture et pose d'armement d'ancre pour câble pré-assemblé		
38	Fourniture et pose de raccord à perforation d'isolant pour raccordement de câble de MALT du neutre		
39	Mise à la terre de type B		
	Comptage MT/BT		
40	Fourniture et pose de chassis de comptage		
41	Fourniture et pose d'armoire de comptage MT/BT		
42	Fourniture et pose d'un transformateur de courant 300/5ABT monobloc		
43	Fourniture et pose de Disjoncteur compact C 250A		
44	Niche de comptage		
45	Mise à la terre type B		
46	Fourniture et pose d'ensemble cosses Alu – Cu pour câble préassemblé		



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

DEMANDE DE COTATION

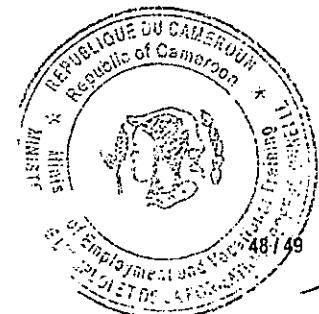
N° /DC/MINEFOP/CIPM/2023 DU _____ RELATIVE AUX
TRAVAUX D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN MT/BT TRIPHASEE DU CENTRE DE
FORMATION AUX METIERS DE NONGSAMBA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 35 121 02 7300015 524112.

DOSSIER DE CONSULTATION

Pièce N°7: LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES
FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES
MARCHES PUBLICS



✓